

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le

ID : 029-212901250-20180704-04072018_07-DE

L'an deux mil dix-huit, le quatre du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PHILIPPE, Maire.

MAIRIE
29390 LEUHAN

Présents : PHILIPPE Christian, LE ROUX Michel, LE DU Guy, QUEMERE Martine, BOURHIS Pascal, BARRE Christophe, MARCHADOUR Annick, JAFFRE Marc, QUEIGNEC Patrick, YAOUANC Daniel, TROALEN Michelle, MEVELLEC Denise, DUIGOU Myriam

Procuration de Monsieur Corentin MARCHAND à Madame Martine QUÉMÉRÉ

Convocation :
le 29 juin 2018

Madame Martine QUEMERE est nommée secrétaire.

Nombre de conseillers :

Monsieur Patrick QUEIGNEC ne prend pas part au vote

en exercice : 14
présents : 14
votants : 13

OBJET: Vote des subventions aux associations pour 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote avec 13 voix pour les subventions suivantes qui sont inscrites au Budget Primitif 2018 :

A.S Les Gâs de LEUHAN	1000
Anciens A.F.N LEUHAN	130
Comité de dévelpt des agriculteurs du Pays de Châteaulin	101
Association des parents d'élèves	450
Comité des Fêtes LEUHAN	700
HENCHOU KOZ VTT LEUHAN	300
Entraide pour le Cancer	80
ADMR ELLIANT	500
France Alzheimer	80
Club LEUHAN-accueil	152
Handisports Cornouailles	50
Asso. Céline & Stéphane	100
D.D.E.N Secteur Scolaire SCAËR	32
A.P.A.J.H du Finistère	70
IREQ	20 soit 20 €/enfant
Le Secours Catholique	50
A.D.A.P.E.I	30
Solidarité paysans 29	50
Collège Léo Ferré SCAER (12 élèves)	240 soit 20 €/enfant
Collège Saint Michel Rosporden (3 élèves)	60 soit 20 €/enfant
MFR Elliant	20 soit 20 €/enfant
Judo Club Châteauneuf du Faou	60 soit 20 €/enfant
Association Beg Avel Carhaix Plouguer	20 soit 20 €/enfant
INAM handball	80 soit 20 €/enfant
Les Patineurs de l'Aulne Châteauneuf du Faou	100 soit 20 €/enfant
Rêve de clown	30
HENCHOU KOZ LEUHAN	300
Total subvention aux organismes	4 805.00
C.C.A.S	3000
Union des Maires (AMF29 - cotisations)	249,73
Banque Alimentaire Quimper (commune de Ch-d-F)	835,68
Montant total	8 890,41

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian PHILIPPE

